

Sélection des courts métrages pour la Cérémonie 2026

Contexte et objectif

L'Académie André Delvaux a mis sur pied une Cérémonie de remise de prix au cinéma belge pour faire connaître ou augmenter la connaissance du public (dans son acceptation la plus large possible) sur la production cinématographique francophone belge.

Les courts métrages sont récompensés lors de la Cérémonie dans les catégories « Meilleur court métrage de fiction » et « Meilleur court métrage d'animation ». Une catégorie est également prévue pour « Meilleur court métrage documentaire », dont la sélection est réalisée par le comité de sélection des documentaires. Cette note concerne la sélection courts métrages d'animation et de fiction (une autre note existe pour les documentaires).

Afin de permettre aux membres de l'Académie, qui ne sont pas tous·tes des professionnel·les du court métrage, de découvrir l'ensemble des films en lice, et voter en connaissance de cause, le Conseil d'administration de l'Académie a pour habitude de proposer une sélection des films qui seront présentés au premier tour des votes, dans les catégories « court métrage de fiction » et « court métrage d'animation ».

Cette sélection a pour objectif de proposer un aperçu de la diversité de la production en courts métrages belges francophones de l'année écoulée, et de rassembler aussi bien des films de réalisateur·ices reconnu·es et expérimenté·es que des talents émergents.

Tous les documentaires répondant aux conditions déterminées par le règlement ([lire ici](#)) peuvent s'inscrire à la sélection.

La réunion de sélection se déroule à l'automne. Elle est confiée à un comité de professionnel·les ayant une expérience reconnue et un intérêt marqué pour le court métrage, ainsi qu'une connaissance spécifique de la production belge francophone, qui s'engagent à visionner tous les films répondant aux conditions. Ce comité se compose de profils variés et s'enrichit, d'année en année, de nouveaux/nouvelles membres et de nouveaux regards.

Critères et orientation pour la sélection

Le comité de sélection a la confiance du Conseil d'administration de l'Académie André Delvaux. Il procède librement à la sélection qui lui semble la plus qualitative et représentative possible parmi les films qui lui sont soumis.

Le Conseil d'administration a cependant listé des critères généraux qui peuvent orienter les membres du comité, afin de proposer une sélection variée et pertinente pour permettre aux membres de l'Académie, et au grand public, à travers la communication réalisée, de percevoir la diversité de la production de courts métrages belges francophones :

- Respect d'un certain équilibre entre les genres des réalisateur·ices des films retenus
- Diversité dans la production (films produits par des sociétés de production indépendante, écoles, autoproduction...)
- Diversité des sujets
- Ouverture et prise en compte de différents genres de films
- Respect d'un équilibre entre des films de réalisateur·ices émergents ou plus expérimentés
- Prise en compte de la carrière des films en festivals (notamment, s'il en est au début de son parcours, ou plutôt en fin)

Cette liste n'est volontairement pas contraignante ni exhaustive. C'est la qualité des films visionnés, telle que reconnue par les membres du comité de sélection, qui reste le critère le plus déterminant.

La sélection finale des courts métrages de fiction et d'animation est en générale annoncée à la presse à la fin de l'année.